



## CJM CONSULTING

### Honoraires de Transaction T.T.C.

#### MANDAT SIMPLE :

| Prix de vente         | Locaux à usage d'habitation ou professionnels | Locaux à usage commercial et industriel, fond ou murs | Terrain à bâtir |
|-----------------------|---|---|-----------------|
| Jusqu'à 500 000 €     | 7 %   | 5 %   | 10 %            |
| A partir de 500 001 € | 6 %   | 4 %   | 9 %             |

#### MANDAT EXCLUSIF (le temps de l'exclusivité) :

| Prix de vente         | Locaux à usage d'habitation ou professionnels | Locaux à usage commercial et industriel, fond ou murs | Terrain à bâtir |
|-----------------------|---|---|-----------------|
| Jusqu'à 500 000 €     | 6%  | 4 %   | 8 %             |
| A partir de 500 001 € | 5%  | 3 %   | 7 %             |

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.  
En cas de collaboration avec une agence tierce, la répartition sera de 60% pour le détenteur du mandat et 40% pour l'agence tierce.***

**CJM CONSULTING – siège social : 26 rue Hoche – 06400 Cannes**

SAS / Capital : 1000 € / RCS Cannes 978248250 / Carte professionnelle Transaction CPI06052023000000182 délivrée par la CCI Nice Côte D'Azur- Pas de maniement de fonds.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Les honoraires sont à la charge du mandant :

- Le barème est applicable pour tout mandat de vente (à la charge du vendeur) et tout mandat de recherche (à la charge de l'acquéreur)
- La société CJM CONSULTING et son agent commercial mandataire ne perçoit aucun fonds, titres, effets ou valeurs de la part de ses clients à la réservation.
- Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus
- L'agent commercial mandataire n'est pas habilité à rédiger un avant-contrat, un compromis de vente, un bail de location. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat
- Nos honoraires sont directement payés à CJM CONSULTING par le donneur d'ordre ou le mandant prévu au contrat de mandat
- Nos tarifs sont exprimés en TTC (taux TVA 20%)
- Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte de vente chez le notaire
- Nos honoraires sont directement payés à CJM CONSULTING par le donneur d'ordre ou le mandant prévu au contrat de mandat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.